

Jeudi 18 février 2021

Commission permanente du 15 février

Jeunesse, citoyenneté et solidarité

A l'issue de la séance plénière dédiée au Budget Primitif 2021, les Conseillers d'Alsace se sont réunis lundi 15 février en commission permanente sous la présidence de Frédéric Bierry. La Collectivité européenne d'Alsace poursuit plus que jamais le déploiement de ses politiques en soutien direct à la jeunesse, aux acteurs des solidarités, à la culture et au monde du sport.

Une garantie d'emprunt de **650 000 € sera consentie à Caritas Alsace pour le financement de l'extension de l'Escale du Ried à Huttenheim** qui accueille des jeunes en difficultés.

La CeA initie et appuie les actions destinées à encourager l'engagement citoyen auprès de la jeunesse. En 2020 les appels à projet allant en ce sens ont impliqué 12 300 jeunes ; 61 dossiers ont été financés à hauteur de 263 645 €. Fort du succès de ces initiatives, **la Collectivité renouvelle en 2021 - à hauteur de 280 000 € - l'Appel à projets Jeunes Citoyens** en partenariat avec la CAF.

Routes et voirie : 4,6 M€ seront versés pour sécuriser et renforcer les chaussées en traversée d'agglomération : 51 chantiers sont concernés.

Près d'1,5 M€ sera dédié aux clubs et actions sportives : 11 clubs de haut-niveau bénéficieront du soutien de la Collectivité. La CeA participera - via sa convention avec la Maison Sport/Santé de Strasbourg - au projet de rénovation de l'aile médicale des Bains Municipaux, boulevard de la Victoire. Elle poursuivra son soutien à la Maison départementale des sports de Strasbourg, financera la section football du collège de Schirmeck mais aussi les appels à projets « *Lutte contre les discriminations dans le sport* » et « *Sport et handicap* ».

Au titre du développement culturel, 2,4 M€ permettront de conforter financièrement les lieux de diffusion (les Dominicains de Haute-Alsace, le CRAC d'Altkirch, l'association Lézard et la Nef des Sciences), de soutenir les expressions artistiques (compagnies de danse et de théâtre, cinémas, manifestations culturelles) et le CDMC (Conseil départemental pour la musique et la culture de Haute-Alsace).

100 000 € seront dédiés au bon fonctionnement de l'Institut du droit local alsacien/mosellan.

La Collectivité renouvelle sa participation financière et son soutien à l'Infobest Pamina, instance d'informations et de conseils transfrontaliers.

Contact presse :

Anne Pradines - Attachée de presse

06 75 55 23 61

anne.pradines@alsace.eu